

CECI N'EST PAS UN BAC JAUNE !

Les consignes de tri qui s'appliquent aux ordures ménagères, produites dans les foyers (*bac noir, bac jaune, bac verre*) sont bien différentes de celles qui s'appliquent aux déchets produits au bureau.

D'un côté, ces consignes dépendent de la municipalité, et de l'autre, d'un acteur privé, ici Lemon Tri.

Les différents bacs de tri mis à votre disposition ne sont pas conçus pour accueillir des déchets en mélange !

Le but du jeu : Optimiser le tri à la source, et collecter des matières propres (des bouteilles qui n'ont touché que des bouteilles, des canettes qui n'ont touché que des canettes etc), prêtes à être conditionnées et envoyées en filières de recyclage, sans étape intermédiaire, dite de «*sur-tri*».

Si vous jeter votre barquette de carottes rapées pleine de vinaigrette dans le bac des bouteilles en PET, ou bien votre *pasta box* pleine de crème dans le bac carton, c'est tout le processus qui est perturbé !

DÉCHETS PRODUITS AU BUREAU TRIÉS À LA SOURCE

COLLECTÉS PAR LES SALARIÉS EN INSERTION
DE NOTRE FILIALE LEMON AIDE

PAS DE SUR-TRI

RECYCLAGE 100% FRANCE

ET 100% MATIÈRE



ORDURES MÉNAGÈRES EN MÉLANGE

COLLECTÉES PAR LA MUNICIPALITÉ
ÉTAPE DE SUR-TRI AVANT ENVOI EN FILIÈRES



lemontri